



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 avril 2021

### **L'Association ECO ENTRETIEN® labellise une formation DAF Conseil « ECO ENTRETIEN® COMPATIBLE ».**

**L'Association Eco Entretien® (AEE), sur proposition de son Comité Technique, a labellisé « Eco Entretien® compatible », une formation de base de deux jours liée à l'Eco Entretien®, complétée par deux jours de perfectionnement et dispensée par DAF Conseil.**

La société DAF Conseil, référence dans la formation et l'accompagnement des professionnels de l'automobile, adhère ainsi au protocole Eco Entretien®. Elle confirme son intérêt pour le **label Eco Entretien®** et la pertinence de son exploitation pour les professions de l'après-vente automobile.

**La formation** des techniciens qui s'engagent dans l'exploitation du label Eco Entretien® **est la pierre angulaire du déploiement de l'Eco Entretien®**. Outre qu'elle permet au professionnel d'**acquérir et de valoriser une nouvelle expertise**, elle garantit surtout aux automobilistes une **qualité de service** et de résultat, encadrée et auditée.

La labellisation de cette nouvelle formation à la mise en œuvre de l'Eco Entretien® illustre la neutralité et la volonté d'ouverture de l'AEE, qui souhaite **valoriser les compétences et le professionnalisme des ateliers de l'après-vente automobile**.

DAF Conseil rejoint ainsi d'autres instituts de formations indépendants ou intégrés déjà engagés dans le déploiement du label Eco Entretien®.

**L'Eco Entretien® est une solution pertinente pour l'après-vente automobile et les automobilistes** afin de **réduire immédiatement les émissions polluantes** des moteurs thermiques, notamment le CO<sub>2</sub> et les particules .

L'amélioration de la qualité de l'air est une préoccupation majeure de nos concitoyens et des pouvoirs publics. Mais la mise en place sans alternative de **ZFE** dans les grandes agglomérations va provoquer brutalement l'exclusion de millions d'automobilistes qui n'ont pas les moyens de changer de voiture.

**L'Association Eco Entretien se mobilise pour que l'Eco Entretien® devienne un sésame pour les véhicules bien entretenus dans les ZFE**. Ainsi, **les automobilistes qui adoptent un geste vertueux pour l'environnement, en entretenant leur véhicule via le protocole Eco Entretien®, seraient récompensés**.

***A propos de l'AEE :** Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.*

Contact presse :

Etienne DIOT, Délégué général : 06 81 62 66 10 - [etienne.diot@ecoentretien.eu](mailto:etienne.diot@ecoentretien.eu)